



## **UE d'ouverture : Les Musiques actuelles et leur environnement socioprofessionnel**

L'appellation Musiques actuelles, définie par le ministère de la culture et de la communication, regroupent plusieurs esthétiques des musiques « populaires », apparues à partir du début XX ème siècle. Ces esthétiques se classent en quatre grandes familles : le jazz, la chanson, les musiques amplifiées (rock, électro, hip-hop, reggae, ...) et les musiques traditionnelles ou du monde (lorsque celles-ci marient instruments vernaculaires et modernes).

Au cours du semestre, les étudiants aborderont l'ensemble des champs nécessaires à la compréhension de l'évolution de ces musiques, de leur structuration socioprofessionnelle et du portage de projet dans ce domaine.

Ainsi l'UE proposera un parcours pédagogique, découpé en trois grandes parties :

- Histoire des musiques actuelles (découvertes des grands courants musicaux et de leurs origines)
- Organisation socioprofessionnelle du secteur (historique de sa structuration, le monde du spectacle et du disque, l'accompagnement des pratiques amateurs et professionnelles, économie du secteur, politiques publiques)
- Organisation d'un événement musiques actuelles sur le campus, en lien avec les services culturels de l'Université et du CROUS (concert, conférence, exposition, ...)

L'enseignement comprendra également des temps de rencontre avec des professionnels du secteur (à l'Université ou lors de visites d'équipements culturels comme l'Astrolabe par exemple). Les étudiants seront également invités à assister à différents évènements en complément de leurs cours (concerts, conférences, ...).

L'évaluation des étudiants portera sur l'acquisition des connaissances théoriques étudiées lors des cours, sous la forme d'un examen écrit de deux heures. Chaque étudiant devra, par ailleurs, remettre une étude de cas portant sur l'évènement, dont il aura participer à l'organisation lors du semestre.